

République française

COMMUNE DE MALARCE SUR LA THINES ARDECHE

Séance du mardi 02 juillet 2024

Date de la convocation: 26/06/2024

Membres en exercice :
8

L'an deux mille vingt-quatre et le deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18 h 00

Présents : 8

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, Emmanuel VERILHAC, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, Ronna CHALVET, Daniel GINIER

Votants : 8

Secrétaire de séance:
Jean BYKENS

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: Attribution aide aux activités - DE_2024_74

Vu le règlement régissant les conditions d'attributions des aides accordées par la commission d'action sociale.

Vu la demande d'aide de Mme ALPHONSO-GALMICHE Samantha pour l'inscription de son fils à l'école de musique

Vu l'avis de la commission en date du 5 juin 2024

Il est proposé au conseil municipal d'accorder :

50 euros au titre des aides aux activités

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- APPROUVE le versement de l'aide ci-dessus

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Delphine FEUILLADE BRIERE

